## Répartition des compétences en fonction des cours étudiés :

UP1: ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages  Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne	<ul> <li>T1: Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte</li> <li>T2: Adopter une posture professionnelle adaptée</li> <li>RC1: Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à de l'expérimentation dans un contexte donnée</li> <li>RC2: Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant</li> <li>RC3: Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages</li> <li>RC4: Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant</li> </ul>
UP2 : Exercer son activité en accueil collectif	Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels  Exercer son activité en école maternelle  Exercer son activité en EAJE et en ACM	<ul> <li>T3: Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant</li> <li>T4: Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.</li> <li>RS1: Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant</li> <li>RS2: Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école élémentaire</li> </ul>

Exercer son activité en accueil individuel  Exercer son activité en domicile, celui des parents, ou en maison d'assistants maternels	<ul> <li>T5 : Organiser son discours</li> <li>RS3 : Négocier le cadre de l'accueil</li> <li>RS4 : Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant</li> <li>RS5 : Élaborer des repas</li> </ul>
--	--